



Conseil de sécurité

Soixante-quatorzième année

8571^e séance

Judi 11 juillet 2019, à 10 heures

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Meza-Cuadra	(Pérou)
<i>Membres :</i>	Afrique du Sud	M ^{me} Goolab
	Allemagne	M. Licharz
	Belgique	M ^{me} Boels
	Chine	M. Yao Shaojun
	Côte d'Ivoire	M. Adom
	États-Unis d'Amérique	M. Cohen
	Fédération de Russie	M. Safronkov
	France	M ^{me} Gueguen
	Guinée équatoriale	M. Esono Mbengono
	Indonésie	M. Syihab
	Koweït	M. Alotaibi
	Pologne	M. Lewicki
	République dominicaine	M. Singer Weisinger
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Clay

Ordre du jour

Mission du Conseil de sécurité

Exposé présenté par les membres de la mission du Conseil de sécurité effectuée en Iraq et au Koweït du 27 au 30 juin 2019

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Mission du Conseil de sécurité

Exposé présenté par les membres de la mission du Conseil de sécurité effectuée en Iraq et au Koweït du 27 au 30 juin 2019

Le Président (*parle en espagnol*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de l'Iraq à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

À la présente séance, le Conseil entendra un exposé présenté par les représentants des pays qui ont conduit la mission en Iraq et au Koweït du 27 au 30 juin, à savoir le Koweït et les États-Unis.

Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur Alotaibi.

M. Alotaibi (Koweït) (*parle en arabe*) : Je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir convoqué la présente séance sur la mission du Conseil de sécurité effectuée en Iraq et au Koweït.

(l'orateur poursuit en anglais)

Les 28 et 29 juin, les membres du Conseil de sécurité se sont rendus dans l'État du Koweït et, pour la première fois, en République d'Iraq, dans le cadre d'une mission codirigée par l'État du Koweït et les États-Unis d'Amérique. Cette visite avait pour but, premièrement, de manifester l'appui du Conseil de sécurité au relèvement et à la reconstruction postconflit de l'Iraq, ainsi qu'à la souveraineté, à l'unité, à la sécurité et à l'intégrité territoriale du pays; deuxièmement, d'observer et d'appuyer l'action menée par la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) pour s'acquitter de son mandat conformément aux résolutions 2470 (2019) et 2107 (2013) et aux autres résolutions du Conseil de sécurité sur la question; troisièmement, d'observer et d'appuyer les efforts de l'Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes, créée par la résolution 2379 (2017); quatrièmement, de prendre acte des difficultés auxquelles l'Iraq se heurte dans le cadre de sa transition post-conflit, notamment la nécessité de remédier à la situation humanitaire,

d'entreprendre une réforme économique et d'attirer des investissements étrangers, et de mieux comprendre les aspirations et les préoccupations du peuple iraquien tandis qu'il entame le processus de stabilisation et de reconstruction du pays; et, cinquièmement, d'aborder la question des nationaux du Koweït et d'États tiers portés disparus et celle de la restitution des biens koweïtiens, notamment les archives nationales, conformément à résolution 2107 (2013).

La visite s'est déroulée sur deux jours, à Koweït et à Bagdad. Le premier jour, à Koweït, les membres du Conseil se sont entretenus avec le Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères koweïtien, le cheik Sabah Khalid Al Hamad Al Sabah. Les membres du Conseil ont abordé les liens bilatéraux qui unissent l'Iraq et le Koweït, ainsi que des questions régionales. À Koweït, nous nous sommes entretenus avec la Représentante spéciale adjointe chargée des affaires politiques à la MANUI, Alice Walpole, et le chef de la délégation du Comité international de la Croix-Rouge au Koweït, Omar Odeh, en sa qualité de Président du Mécanisme tripartite. Les membres du Conseil ont discuté du rôle des deux entités dans l'application de la résolution 2107 (2013) afin de résoudre les questions en suspens relatives à la disparition des nationaux du Koweït et d'États tiers et à la restitution des biens koweïtiens, y compris les archives nationales. Ils ont également rencontré le représentant de la Banque mondiale, Ghassan Khoja, pour aborder la question du suivi des engagements financiers contractés en faveur de l'Iraq à l'échelon international, y compris à la Conférence internationale du Koweït pour la reconstruction de l'Iraq de 2018, coprésidée par le Koweït, l'Iraq, l'ONU, l'Union européenne et la Banque mondiale.

Le deuxième jour, à Bagdad, les membres du Conseil de sécurité se sont entretenus avec le Président Barham Salih, le Premier Ministre Adil Abd Al-Mahdi, le Ministre des affaires étrangères Mohammed Ali Alhakim, le Président de la Chambre des députés Mohammed Al-Halboussi, le Président du Gouvernement de la Région du Kurdistan Nechirvan Barzani, des représentants des blocs politiques à la Chambre des députés et des membres d'organisations de la société civile et d'organisations non gouvernementales. Au cours de ces entretiens avec leurs interlocuteurs iraquiens, les membres du Conseil de sécurité ont pris acte des progrès que l'Iraq avait faits, tout en notant les difficultés que le pays connaît toujours dans le cadre de son relèvement et de sa reconstruction postconflit.

Les membres du Conseil se sont félicités des récents progrès constructifs accomplis sur la voie de la formation au complet du Gouvernement iraquien, avec la confirmation des Ministres de la justice, de la défense et de l'intérieur le 24 juin. Les membres du Conseil se sont félicités de l'attachement constant du Gouvernement iraquien et du Gouvernement de la Région du Kurdistan au règlement de toutes les questions en suspens, conformément à la Constitution iraquienne. Ils se sont félicités également des progrès accomplis en vue de la formation au complet d'un nouveau Gouvernement dans la Région du Kurdistan.

Les membres du Conseil de sécurité ont réaffirmé qu'il importe que le Gouvernement iraquien respecte les valeurs énoncées dans la Constitution iraquienne et réponde aux besoins de tous les Iraquiens, y compris les femmes, les jeunes, les enfants, les personnes déplacées et les membres de toutes les minorités ethniques et religieuses. Les membres du Conseil ont également félicité l'Iraq de chercher à accélérer sa réintégration diplomatique et économique dans la région.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie l'Ambassadeur Alotaibi de son exposé.

Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur Cohen.

M. Cohen (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Personnellement, mon retour à Bagdad, trois ans après la fin de mon affectation à notre ambassade dans cette ville, m'a donné l'occasion d'observer par moi-même les progrès accomplis par l'Iraq dans de nombreux domaines. La toute première visite effectuée par des membres du Conseil de sécurité en Iraq a mis en exergue l'engagement ferme et constant de la communauté internationale en faveur de la stabilité, de la prospérité, de la souveraineté et de la sécurité de l'Iraq, qui ouvre un nouveau chapitre de son histoire.

Lors de nos entretiens avec les interlocuteurs iraquiens et onusiens, nous avons souligné que même si des progrès importants avaient été accomplis, l'Iraq continue de se heurter à des difficultés dans le cadre du processus de transition après le conflit, notamment en ce qui concerne la fourniture des services de base. Nous avons insisté sur la nécessité d'entreprendre une réforme économique, d'attirer davantage d'investissements étrangers et d'assurer une intégration économique régionale afin de mieux répondre aux aspirations et aux préoccupations du peuple iraquien. Nous avons indiqué que même si l'État islamique d'Iraq et du Cham (EIIL)

ne contrôle plus aucune partie du territoire iraquien, le combat n'est pas terminé. Pour garantir durablement la défaite de l'EIIL, il faut stabiliser les zones libérées, édifier des communautés résilientes et continuer d'assurer la sécurité de tous les Iraquiens, en gardant à l'esprit que la diversité de l'Iraq est essentielle à sa richesse et à sa force.

Nous nous sommes également penchés sur la situation humanitaire avec nos interlocuteurs iraquiens et onusiens et nous avons souligné qu'il importait d'assurer un retour volontaire, en toute sécurité et dans la dignité de toutes les personnes déplacées touchées par le conflit, notamment dans les zones reprises à EIIL.

Nous remercions tous les membres de la délégation du Conseil de sécurité de leurs idées, de leurs points de vue et de leurs questions intéressantes tout au long des nombreuses réunions que nous avons tenues pendant notre mission. Bien entendu, nous tenons à remercier nos interlocuteurs iraquiens, qui nous ont décrit en détail les progrès accomplis et les défis qui restent à relever. Nous pouvons affirmer que la mission du Conseil de sécurité en Iraq a été couronnée de succès grâce à la quantité considérable d'informations de première main que nous avons obtenues lors de nos rencontres avec des interlocuteurs iraquiens et onusiens, qui nous ont permis de mieux comprendre les aspirations et les préoccupations des Iraquiens alors qu'ils entament un processus de stabilisation et de reconstruction de leur pays.

Nous remercions le Gouvernement koweïtien d'avoir codirigé cette mission et de la générosité dont il a fait preuve en prenant à sa charge les frais de transport aérien des membres du Conseil entre Koweït City et Bagdad ainsi que les frais d'hébergement à Koweït City. Le parrainage de cette mission par le Koweït est une nouvelle preuve du renforcement des liens bilatéraux entre l'Iraq et le Koweït, ce qui envoie un signal important à toute la région.

Nous voudrions également exprimer nos remerciements et notre gratitude au Gouvernement iraquien, notamment au Cabinet du Président, au Cabinet du Premier Ministre et au Cabinet du Président de la Chambre des députés, au Ministère des affaires étrangères et à notre ami à New York, le Représentant permanent de l'Iraq, Mohammed Hussein Bahr Aluloom, qui se sont joints à nous pour nombre de nos réunions. Nous voudrions en outre exprimer nos remerciements et notre gratitude au Président Barzani et aux dirigeants du Gouvernement de la Région du Kurdistan d'avoir pris

le temps de faire le déplacement depuis Erbil pour se joindre à la délégation à Bagdad à l'occasion de notre réunion sur la poursuite du dialogue entre le Gouvernement de la Région du Kurdistan et le Gouvernement iraquien en vue du règlement de toutes les questions en suspens, conformément à la Constitution de l'Iraq. Nous remercions les membres courageux de la société civile qui se sont joints à nous pour parler franchement aux membres du Conseil de sécurité des défis actuels et futurs de la société iraquienne. Ils jouent un rôle de premier plan dans les efforts visant à bâtir un meilleur Iraq.

Enfin, nous tenons à exprimer nos remerciements et notre gratitude à la Représentante spéciale du Secrétaire général de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI), M^{me} Jeanine Hennis-Plasschaert; à la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général, M^{me} Alice Walpole; à la Coordinatrice résidente, M^{me} Marta Ruedas; et au Conseiller spécial Karim Khan, qui dirige l'Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes, ainsi qu'à tous les membres de la MANUI, de l'Équipe d'enquêteurs et de l'équipe de pays des Nations Unies, au Secrétariat, et en particulier à la Division des affaires du Conseil de sécurité, pour les efforts considérables qu'ils ont déployés au nom du Conseil de sécurité pour faciliter et exécuter cette mission importante.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie l'Ambassadeur Cohen de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Safronkov (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : La Fédération de Russie remercie les délégations du Koweït et des États-Unis d'avoir organisé une visite régionale du Conseil de sécurité à Koweït City et à Bagdad. Nous soulignons l'importance et le caractère opportun de ces visites, ainsi que les efforts consentis par les dirigeants du Koweït et de l'Iraq pour coopérer avec le Conseil de sécurité. Nous saluons tout particulièrement les efforts déployés par la Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Iraq, M^{me} Jeanine Hennis-Plasschaert, et son équipe, tant pour ce qui est de l'organisation impeccable de la visite que de leur assistance aux autorités iraquennes en vue de la réconciliation nationale et du redressement économique du pays.

Les contacts avec les acteurs régionaux confirment une fois de plus que les missions du Conseil

de sécurité demeurent un outil important dans le cadre de ses travaux et qu'elles sont essentielles à une prise de décisions éclairées par le Conseil. C'est ce que nous avons tous entendu dans la région. Nous nous félicitons du fait que pendant notre séjour à Bagdad et à Koweït City, nous avons appris qu'il y avait une intention d'instaurer une coopération fondée sur le bon voisinage et de contribuer au règlement de situations de crise dans la région par des moyens politiques et diplomatiques.

Nous prenons note des activités menées par les Iraquiens et les Koweïtiens pour rétablir la justice historique dans le cadre de ce qu'on appelle la clôture du dossier humanitaire entre l'Iraq et le Koweït, hérité de la première guerre du Golfe. À cet égard, nous soulignons en particulier le fait que les dirigeants koweïtiens ont tenu une conférence sur la reconstruction de l'Iraq en 2018, ce qui confirme leur volonté de faire avancer le processus de reconstruction de l'Iraq et d'établir des relations bilatérales saines.

Au cours de notre visite, la nécessité de désamorcer les tensions dans la région du Golfe a été réaffirmée à plusieurs reprises. Cela est dans l'intérêt de tous les États de la région et les partenaires internationaux sans exception. Nous voudrions rappeler une fois de plus la pertinence du concept russe visant à garantir la sécurité collective dans le golfe Persique, et nous sommes favorable au renforcement du rôle de l'ONU dans la mise en œuvre de la diplomatie fondée sur la médiation.

Un autre point important est que la visite a permis de confirmer que la lutte contre le terrorisme n'est pas encore terminée. C'est ce que nous ont dit tous les partenaires régionaux. Le Conseil de sécurité a adopté une résolution pertinente – la résolution 2462 (2019) – pour tarir les sources de financement de l'État islamique d'Iraq et du Levant et d'autres organisations terroristes et faire face au phénomène de combattants terroristes étrangers qui retournent dans leur pays ou se réinstallent ailleurs. L'initiative russe visant à créer un large front international pour lutter contre le terrorisme garde toute sa pertinence.

La Russie préconise une approche globale de la lutte contre le terrorisme international. Nous estimons que pour résoudre ce problème, il importe de coopérer à tous les niveaux, régional et international. Nous avons souligné à plusieurs reprises que des pays comme l'Iraq, la Syrie et l'Iran, ainsi que d'autres pays de la région, doivent apporter leur contribution à la lutte contre le terrorisme. Cette lutte doit être menée sur la base solide du droit international, sous les auspices de l'ONU. Les

coalitions composées d'un nombre restreint d'États ne peuvent que conduire à une nouvelle spirale de violence.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Iraq.

M. Al-Temememy (Iraq) (*parle en arabe*) : Je voudrais tout d'abord adresser un message de remerciement à tous les membres du Conseil de sécurité pour la visite qu'ils ont effectuée au Koweït et en Iraq. Cette visite arrive à point nommé, étant donné l'Iraq a besoin de l'appui de tous les membres de la communauté internationale. Ce message s'adresse également au monde entier et à tous les peuples : l'Iraq est parvenu à se remettre sur la bonne voie, à surmonter toutes les difficultés du passé et à atteindre un niveau élevé de démocratie, ce qui a prouvé au monde que le peuple iraquien est conscient de l'importance de la démocratie et a pu réaliser des progrès en matière de démocratisation, conformément aux normes internationales.

L'Iraq a prouvé à tous les peuples du monde qu'il poursuit sa lutte contre le terrorisme, qu'il mène depuis cinq ans. Nous avons combattu un groupe terroriste qui contrôlait 30 à 40% du territoire iraquien. Grâce au sang de martyrs irakiens, nous avons pu prouver au monde que l'Iraq demeure une soupape de sécurité non seulement pour la région, mais aussi pour le monde entier.

Une fois encore, je remercie le Conseil de sa visite, et nous nous réjouissons à la perspective de poursuivre notre coopération dans bien d'autres domaines en vue de la reconstruction, de la stabilité et de la sécurité de la région.

Le Président (*parle en espagnol*) : Au nom du Conseil, je tiens à remercier tous les membres du Conseil de sécurité et du Secrétariat qui ont pris part à la mission, pour la façon exemplaire dont ils se sont acquittés de leurs responsabilités importantes.

La séance est levée à 10 h 20.